

# Supervision Individuelle

La supervision est un accompagnement à partir de la pratique concrète.  
Elle est indiquée pour tous les professionnels qui doivent assumer des relations :  
d'aide, thérapeutiques ou de coaching.

## OBJECTIFS :

La supervision apporte au professionnel un triple développement de compétences :

- cognitives, pour mieux comprendre et analyser objectivement la situation.
- affectives, pour mieux ressentir la relation et séparer ce qui lui appartient de ce qui appartient à l'autre.
- interactives, pour agir lors de la relation sans collusion ni protection dans la vie et les décisions de l'autre.

Cet objectif tridimensionnel de compétences, selon la demande peut prendre les orientations suivantes :

- prendre conscience de ses attitudes face aux personnes accompagnées et aux équipes.
- définir ses modes d'interventions et les re-situer

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

La supervision s'appuie sur une tierce personne, est une méthode dans le cadre de l'activité professionnelle.

Le superviseur écoute et intervient pour aider le supervisé :

- à expliquer les éléments de la situation
- à verbaliser ses ressentis
- à laisser émerger des éléments de solutions
- à maintenir sa qualité d'action.

## PROCESSUS DE LA SUPERVISION :

La supervision se centre sur l'expérience, sur le processus de la relation professionnelle et sur les actes qui en découlent.

L'expérience en supervision est ce processus par lequel nous mettons à jour la façon dont nous agissons dans une situation donnée. Elle permet, par l'analyse de ce processus, de faire émerger les éléments qui le composent : ressentis, pensées, attitudes. L'exploitation de cette analyse conduit à la transformation de la représentation de la situation extérieure et intérieure, et par conséquent à un ajustement futur.

**Sur rendez-vous** au bureau 50 rue DES TOURNEBELLES à ANGERS

**Tarif 2021** : 120€ pour 1 heure 30 ou 60€ pour 45 minutes